

Pourrait-il par la même occasion nous parler du projet de loi sur les anciens combattants que le ministre des Affaires des Anciens combattants (M. MacDonald) nous a promis dans son discours et que nous nous sommes engagés à étudier avec célérité, et lui serait-il possible de faire de mardi prochain un jour réservé à l'opposition conformément à ce que nous avons convenu?

M. MacEachen: Oui, monsieur l'Orateur, je vais désigner mardi prochain comme jour réservé à l'opposition.

En réponse aux questions soulevées par le député de Grenville-Carleton (M. Baker), je dirai que je voudrais bien que la session soit suspendue ou prorogée à la fin de juin au plus tard. Comme le député le sait, un grand nombre de bills sont inscrits au *Feuilleton*. Même un optimiste de ma trempe ne peut guère espérer que la Chambre les étudie tous avant la fin de juin. Je tiens certes à faire adopter le bill relatif à l'impôt sur le revenu et le bill sur le tarif des douanes, qui découlent tous deux du budget. Je considère comme prioritaires certains bills qui sont actuellement aux comités; le bill tendant à fournir des fonds additionnels à la Société pour l'expansion des exportations est important. Le bill concernant la langue utilisée devant les tribunaux est important. Évidemment, j'ai l'œil sur le bill C-28 relatif à la loi sur les relations de travail dans la fonction publique. Il y a lieu de se demander s'il pourrait franchir toutes les étapes avant la fin de juin. C'est un autre bill auquel j'attache une grande importance.

Je pourrais en mentionner d'autres aussi. Mais ceux que j'ai énumérés comptent parmi ceux que j'aimerais voir adopter. Toutefois, tout dépendra du temps que la Chambre consacra à l'étude du bill sur l'impôt sur le revenu et du bill sur le tarif des douanes, ainsi que du grand nombre de jours prévus d'ici la fin de juin.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, le ministre sait qu'un certain nombre de jours sont réservés à l'opposition en vertu du Règlement. On n'y peut pas grand-chose. Si nous les décomptons, nous constatons que d'ici à la fin de juin, il reste moins d'une vingtaine de jours consacrés au gouvernement. Il est donc inutile d'inscrire une longue liste de projets de loi au *Feuilleton*.

Le leader du gouvernement à la Chambre préférerait peut-être parler des bills qu'il ne juge pas essentiels. Je ne sais pas. Étant donné que le premier ministre prévoit que la session se terminera le 30 juin, je pense que le leader du gouvernement se doit de dire sans ambages à la Chambre quels projets de loi doivent absolument être adoptés avant cette date, si la Chambre veut s'ajourner pour cette date? Il est peut-être incapable de nous les énumérer aujourd'hui.

Je trouve que nous devrions savoir si le gouvernement compte faire inscrire d'autres projets de loi au *Feuilleton*, exception faite de celui sur les banques qui figure au *Feuilleton* d'aujourd'hui et que, vu son importance, nous ne pourrions pas étudier d'ici-là. S'il n'en a plus à faire inscrire au *Feuilleton*, quels projets de loi le gouvernement tient-il absolument à faire adopter? J'aimerais avoir une réponse précise à cette question maintenant, étant donné que le premier ministre a

Travaux de la Chambre

déclaré, au nom du gouvernement je présume, qu'il comptait bien que la Chambre s'ajourne d'ici au 30 juin.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je crois que la requête du député est compréhensible et justifiable. J'ai essayé de fournir la liste qui comprend les mesures budgétaires, le bill sur la langue des procès et le bill sur la Société pour l'expansion des exportations. J'ai fait état des difficultés que nous aurions à saisir la Chambre du bill C-28 auquel j'attache par ailleurs beaucoup d'importance. Je songe à la mesure concernant la pension des anciens combattants qu'il faudra présenter et qui pourra être adoptée rapidement. Il pourrait y en avoir une autre concernant l'aide sociale dont l'adoption pourrait facilement aller de pair avec la mesure concernant les pensions d'invalidité. Il y aurait lieu de s'entendre avec les représentants des partis à ce sujet. Voilà ce que j'ai dans ma liste.

D'autres mesures seront peut-être présentées. A ce moment-là, j'indiquerai à la Chambre quelles mesures je souhaite voir adopter avant la fin de juin. De toute manière, nous avons comme objectif de terminer la session à la fin de juin. Je sais qu'il y a des problèmes, mais je ne peux aller plus loin aujourd'hui que ce que je considère comme une explication assez franche.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je confirmer ce qu'on imagine déjà, à savoir que toute tentative pour faire adopter le bill C-28 mettrait gravement en péril l'ajournement à la fin de juin. Je remercie le ministre de nous avoir promis qu'il présentera le projet de loi concernant le taux de base des pensions aux invalides de guerre. En ce qui nous concerne, nous sommes toujours disposés, comme nous l'avons déjà dit, à voter rapidement cette mesure.

J'ai une autre question qui n'est qu'une répétition d'une question posée il y a à peu près une semaine: va-t-on proposer avant la fin de juin une mesure pour établir un ministère des pêches et des océans distinct du ministère de l'Environnement?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, cela se pourrait très bien, mais je n'en suis pas absolument sûr pour l'instant. Si les partis s'entendent pour procéder rapidement, il me sera peut-être possible de proposer une telle mesure. Il y a déjà une séparation à l'intérieur du ministère et il y a consensus au sujet de la création d'un ministère des Pêches distinct, réalisée en partie par décret du conseil. Je crois que le reste devra être complété par voie législative. J'essaierai de fournir une réponse définitive au député le plus tôt possible.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, peut-être serait-il possible de s'entendre sur ces questions dans les plus brefs délais.

• (1512)

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, au sujet du rappel au Règlement, je voudrais dire qu'en ce qui concerne notre parti nous avons toujours été d'avis que nous devons collaborer le plus possible avec le gouvernement pour la présentation et l'adoption de projets de loi prioritaires.